la pureté du dessin, la richesse et la puissance de coloration. M. J.-J. Weerts a attaché son nom à une décoration dont la conception et l'exécution tiennent du grand art. A côté de cette toile immense, de délicieux petits portraits comme M. J.-J. Weerts sait les faire, et, entr'autres, un portrait de jeune femme d'une finesse et d'une distinction exquises.

M. Carolus-Duran a également une très remarquable exposition et nous ne savons ce qu'il faut admirer le plus ou bien de ce grand portrait en pied d'une très jolie femme en blanc, avec un adorable modelé de la tête et des épaules, et les reflets chatoyants de la soie de la robe, ou bien du « Vieux lithographe », à la physionomie d'une intensité d'expression qui émeut : c'est peut-être à cette dernière œuvre que nos préférences iraient.

D'un autre peintre lillois, M. A. P. Agache, voici une allégorie « La Justice » personnifiée par une femme aux traits énergiques et sévères qui appuie sur le globe son bras armé du glaive.

M. Georges Bertrand, en retraçant dans un immense tableau, les funérailles du Président Carnot, a rompu avec la froideur habituelle des peintures officielles : c'est plus qu'un document, c'est une œuvre vécue.

Sans vouloir suivre aucun ordre méthodique, nous citerons un peu au hasard de nos notes : les Paysages de M. H. Duhem et le Saint-François d'Assise de Mme M. Duhem ; on peut ne pas aimer le procédé employé par ces peintres, mais l'impression est juste ; de M. Bastien « Parmi nos amis », composition attachante par la sincérité qui l'anime ; de M. S. Arcos, « Un miracle à Lourdes », empreint d'une réelle conviction ; les deux triptyques de M. L. Frédéric, reproduisant des traits de la vie de saint François ; les « Dragons de la garde anglaise » superbement alignés de M. Santa-Maria ; le « Cantique à la Vierge », mystique composition de M. J. Flandrin ; le triptyque de M. Van Hove, « Noblesse, clergé, commune » ; les « Vieilles femmes de l'hospice de Schiedam » de M. F. Courtens ; la « Place Saint-Médard », grouillante de vie, de M. Braquaval ; de M. Lerel, « L'aubade aux fiancés », peinture très fouillée des velours, des soies et des broderies chatoyants costumes ; de M. Moreau-Nelaton, « Leçon de piano » ; de M. E. Sain, des études aussi fines qu'attachantes.

Il ne faudrait pas oublier, dans le genre humoristique, les fantaisies si spirituellement satyriques de M. Weber et notamment « Les bouches inutiles », une séance de la Chambre des députés, très amusante d'ailleurs, « Le bal des quat'z'arts », de M. Abel Truchet, a également eu fort succès de curiosité.

Parmi les paysagistes, et ils sont nombreux, nous voulons mentionner en première ligne M. Lhermitte : lumineux et transparents, ses paysages sont empreints d'une poésie calme et reposante. Nous voulons citer aussi les Iwill, les Le Sidaner, d'une note un peu spéciale et très impressionniste.

En parlant plus haut de M. J.-J. Weerts et de M. Carolus Duran, nous touchions aux portraitistes : nous tenons à joindre à ces noms ceux de M. Gervex, dont le portrait de Gordon Bennett est très remarqué, et de M. Dagnan-Bouveret, un peintre que nous prisons entre tous pour sa manière à la fois élégante et fine.

Les salles réservées aux pastels, aquarelles et dessins, sont bien garnies ; nous y retrouvons nombre de compositions des artistes précédemment mentionnés et nous notons en outre trois délicieux pastels de Mme G. Weerts-Bricteux, un portrait, des fleurs et une fort jolie étude de bretonne ; Mme G. Weerts est l'une des filles de notre distingué concitoyen M. J.-J. Weerts. C'est dans une de ces salles qu'expose également un ancien lauréat des Écoles Académiques de Tourcoing, M. Ernest Mulier : une très intéressante aquarelle, projet de cabinet de travail d'un goût tout moderne.

DE L'EPINETTE.

FAITS DIVERS

TUÉ PAR UN ASCENSEUR. — Paris, 27 mai. — Cet après-midi, un garçon de quinze à seize ans, ayant pénétré dans la maison portant le numéro 15 de la rue du Sentier, a commis l'imprudence d'entrer dans la cage de l'ascenseur et de faire jouer le mécanisme. Aussitôt l'appareil s'est mis en marche.

Quand on a réussi à le dégager, le malheureux était mort. Personne dans la maison ne le connaît.

VASTE INCENDIE A LA GARE DE MILAN. — Milan, 27 mai. — La nuit dernière un incendie a éclaté dans le dépôt des marchandises de la gare de la Porte Garibaldi. Le feu s'est communiqué aux divers bâtiments du dépôt. Pompiers se sont efforcés. Les troupes ont éteint l'incendie après trois heures de travail. Les dommages sont importants.

UN CRIME A PARIS. — Paris, 27 mai. — Un meurtre a été commis ce matin rue aux Ours. Un nommé Ravalet a été frappé de deux coups de couteau au ventre par un autre individu connu sous le nom de « le grand Georges ».

Le blessé, transporté à l'hôpital, y est mort après avoir subi une opération. L'assassin a été arrêté. Il se refuse à donner toute indication sur son crime.

LE SÉNATEUR DEMOLE BLESSÉ. — Paris, 27 mai. — M. Demole, ancien ministre, ancien président du Sénat, sénateur de Saône-et-Loire, a été victime hier d'un accident. M. Demole a été tamponné par un tramway électrique au moment où il traversait le boulevard Saint-Michel.

M. Demole a été transporté à son domicile où un médecin a constaté de multiples contusions, une plaie à l'arcade sourcilière et une lésion au crâne. Le blessé a dû subir une opération.

AVIS AUX MÉNAGÈRES

Le moment est venu de faire ses provisions de beurre. Cette année, comme les années précédentes, la Laiterie d'Oostcamp, 13, rue du Bois, Roubaix, met en vente un délicieux beurre de conserves à un prix très avantageux. Les ménagères qui savent avec quel soin scrupuleux la Laiterie d'Oostcamp sert ses clients, feront bien d'adresser immédiatement leurs commandes, 13, rue du Bois.

SAVON DU CONGO blancheur du teint

Chronique Locale

ROUBAIX

Les manifestations de sympathie envers M. Albert Motte, chevalier de la Légion d'honneur. — Les ouvriers des diverses usines dont s'occupe plus spécialement M. Albert Motte, ont organisé des manifestations sympathiques en son honneur, à l'occasion de sa récente promotion dans la Légion d'honneur.

Mardi soir, à six heures et demie, le personnel de la teinturerie Motte et Bourgeois, rue du Moulin, était réuni dans la cour de l'usine, très élégamment décorée pour la circonstance. Un orchestre improvisé, composé d'ouvriers de l'établissement et dirigé par M. Georges Bauwens, piston-solo de la Fanfare Delattre, a joué plusieurs morceaux. M. Tiberghien, employé de la maison Alfred Motte frères, saxophone-solo de la *Grande-Harmonie*, a exécuté plusieurs soli. M. Albert Motte était entouré de ses associés. Un ouvrier lui a lu le compliment suivant :

Monsieur Albert Motte,

Permettez-moi, au nom de tous les ouvriers de l'usine Motte et Bourgeois, de vous offrir ces fleurs comme gage de la joie que nous ressentons tous à l'occasion de votre nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Croyez bien, cher patron, que nous en avons été profondément touchés et que nous sommes fiers de cette haute distinction, un peu tardive, il est vrai, mais pourtant si bien méritée. Nous profitons aussi de cette occasion pour vous témoigner toute notre reconnaissance pour l'intérêt que vous nous portez en toutes circonstances et nous crions tous du plus profond de notre cœur : « Vive M. Albert Motte ! Vive Roubaix ! Vive la République ! »

Mes amis, entonnons ensemble un chaleureux vivat à M. A. Motte.

Un bouquet est offert par l'un des plus anciens ouvriers au nouveau légionnaire qui, très ému, remercie son personnel de cette marque de sympathie. « L'honneur de la décoration que vient de m'accorder le président de la République, dit-il, rejaillit sur tous mes collaborateurs et sur les travailleurs que j'occupe, car ils contribuent puissamment à la prospérité des usines. »

M. Albert Motte ajoute que l'industrie de la teinture a été atteinte par une crise récente. Il espère que des temps meilleurs ne tarderont pas à venir et que le chômage ne sévira plus longtemps.

— Mercredi matin, à huit heures, une démonstration semblable a réuni les ouvriers de la filature de laine Alfred Motte frères, rue des Longues-Haies. Un bâcleur, M. Henri Delobbe, a prononcé le petit discours suivant, tandis qu'un bouquet était offert par le plus ancien fileur :

Monsieur Albert,

Au nom de tous mes collègues, ouvriers comme moi, je viens vous adresser nos sincères félicitations pour la distinction, si bien méritée, que le gouvernement de la République française vient de vous accorder, en vous instituant chevalier de la Légion d'honneur.

C'est au titre d'industriel, et pour votre très grande participation à l'exposition d'Hanoï, que cette récompense vous a été remise ; je vous en félicite doublement, puisque cela témoigne votre ténacité à vouloir maintenir, et votre désir de porter au loin la réputation que vous vous êtes acquise en France, en même temps que votre sollicitude pour l'avenir de vos ouvriers, en cherchant des débouchés à l'extérieur pour les produits qu'ils fabriquent chez vous.

Soyez persuadé, M. Albert, que nous nous efforcerons toujours d'être de bons ouvriers, assidus à l'ouvrage, attentifs à la besogne afin de vous donner toute satisfaction.

Et maintenant, mes amis, joignez-vous à moi, et tous ensemble crions : « Vive le nouveau chevalier ! Vive M. Albert Motte ! Vive notre cher patron ! »

M. Albert Motte a remercié chaleureusement.

— Le même jour, à cinq heures, une troisième manifestation a eu lieu dans l'un des ateliers de la teinturerie Motte et Meillassoux, rue du Coq-Français, qui avait revêtu une décoration originale. Au-dessus des bacs, comme si elles sortaient de la teinture, avaient été placées de longues bandes de tissu aux couleurs nationales ; ailleurs, des faisceaux de drapeaux tricolores et des tentures de velours rouge, donnaient un air de fête à l'établissement. M. Albert Motte était accompagné de M. Meillassoux père.

Un orchestre improvisé, composé d'ouvriers de l'usine, a joué la *Marseillaise*, puis le plus ancien ouvrier médaillé du travail, M. Blondeau, s'est adressé au nouveau médaillé en ces termes :

Cher patron,

Je suis heureux d'avoir été choisi pour vous présenter au nom de tous les ouvriers de la Maison Motte et Meillassoux frères, nos sincères félicitations pour la distinction honorifique qui vient de vous être décernée par le gouvernement, distinction bien méritée eu égard aux nombreux établissements que vous avez fondés et lesquels procurent l'existence à des milliers d'ouvriers. Nous formons aussi des vœux pour que vous portiez longtemps encore cet emblème d'honneur, persuadés qu'il sera pour nous un emblème de bonheur. Vive M. Albert Motte ! Vive notre cher patron !

Un vivat a été chanté et M. Albert Motte a remercié ses ouvriers dans le même sens qu'à la teinturerie Motte et Bourgeois.

LE CONSEIL DE RÉVISION. — Les opérations du conseil de révision ont commencé, mercredi matin, à huit heures et demie, par les jeunes gens du canton Ouest. Elles étaient présidées par M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture, assisté de MM. le général Loyer, commandant la subdivision de Lille ; Ricard, conseiller de Préfecture ; Chatteleyn, adjoint au maire et Lolièvre, conseiller d'arrondissement et maire de Mons-en-Barœul. Étaient présents également : MM. Bastin, sous-intendant militaire ; le colonel Maréchal, commandant du bureau de recrutement de Lille ; Cailliau, chef du bureau militaire à la Préfecture ; Lehoucq, adjoint au maire ; Desbarbieux et Lejeune-Mulliez, maires de Croix et de Wasquehal ; Marion, commissaire central de police, et Squivée, commissaire du 3e arrondissement.

Les conscrits de la classe 1902 étaient au nombre de 440 et les ajournés des classes 1900 et 1901 au nombre de 56. Ils ont été examinés par les médecins-majors de première classe, Trilhe, du 8e d'infanterie, et Lebastard, du 110e d'infanterie, et le médecin-major de 2e classe Jantet, du premier escadron du train des équipages.

Les membres du bureau et les médecins-majors avaient été reçus à la gare par M. Chatteleyn, adjoint au maire ; ils ont dîné chez M. Henri Carissimo, président du Tribunal de commerce.

A onze heures, a eu lieu, Grande-Place, la revue d'appel des hommes des services auxiliaires des classes de 1882, 1887, 1892, 1896 et 1900.

Jeudi matin, les opérations du conseil de révision continueront pour le canton Est. Elles seront présidées par M. Vincent, préfet, qui, après avoir dîné chez M. Georges Motte, président de la Chambre de commerce, visitera la filature de soie de M. Junckère.

A LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. — Dans la dernière réunion, M. Alexandre Faidherbe a continué la lecture de son rapport sur la situation matérielle, intellectuelle, morale et religieuse de Roubaix en 1858.

Dans la première partie de son travail, l'auteur a recherché les causes qui tendaient alors de plus en plus à affaiblir le sens religieux, et par suite, la moralité et le bien-être des ouvriers.

Dans la seconde partie, il essaie d'indiquer les moyens de conjurer ce mal. Au premier rang des mesures possibles, faciles même, il place la propreté de la maison et la jouissance d'un jardinet ; puis il demande que les maisons soient plus vastes, plus éclairées, et mieux aérées que celles qu'on bâtit à cette époque dans les *courées* ; il demande que le Conseil de salubrité se montre plus sévère, et que la police veille à ce que les maisons condamnées, restent fermées, ce qui n'a pas lieu. Il salue avec bonheur, la généreuse initiative de MM. Carlos Delattre, Henri Mathon, Dubar-Ferrier, Alfred Motte, et quelques autres, qui se proposent de construire, sur différents points, des cités dans le genre de celles qui existent à Mulhouse.

Les maisons trop exiguës, ne peuvent recevoir de lits suffisants pour séparer les sexes, et sont une cause incessante de maladies. Il faudrait aussi s'efforcer de *purifier* un peu les logements, de surveiller la moralité dans les usines et d'y séparer les sexes le plus possible.

Nathalie Kiebbe a fait des merveilles sous ce rapport dans la maison Delattre père et fils, et l'auteur a vu à Wazemmes, un exemple plus étonnant encore. Chez MM. Lefebvre-Ducatteau frères, il régnait sous ce rapport un ordre parfait, parce que M. Henri Lefebvre le voulait.

M. Alexandre Faidherbe regrette ensuite qu'on n'ait pas encore songé à ouvrir de bons cabarets, d'où seraient bannis les chants et propos licencieux, les blasphèmes, les rixes ; où l'on s'amuserait gaiement, paisiblement, à peu de frais, avec de bonnes consommations ; il faudrait aussi surveiller de près les débits de boissons où les tenanciers mettent tout leur art à vider la bourse de leurs clients. Malheureusement, le cabaretier est la grande puissance politique et ses adversaires les plus résolus doivent compter avec lui.

Ces mesures et autres semblables, si elles empêchent le mal, ne feront pas le bien. C'est à l'école et à l'église d'opérer les réformes morales. On révoquerait tout au moins, sans pitié, l'instituteur convaincu de corrompre ses élèves ; mais l'atelier est une école bien plus dangereuse pour l'enfant et l'adolescent, et si les patrons n'y veillent pas, tous les efforts seront vains.

Roubaix manque d'écoles. Il est nécessaire d'en ouvrir au moins quatre en ceinture autour de la ville, où la population ouvrière doit se réfugier au fur et à mesure que disparaissent les courées du centre. Rouen a 20 écoles communales ; Mulhouse, douze salles d'asile, que nous sommes loin de là !

Suit un exposé du bien que peut faire l'instituteur et de la nécessité des patronages et des écoles dominicales ; sur l'insuffisance des *écoles de midi*. Par quoi les remplacer ?

Après les écoles, l'auteur constate l'insuffisance des églises et du clergé à Roubaix. Besoins de la population flamande, au point de vue religieux. L'arrivée récente des Récollets leur donnera satisfaction.

LES MARCHÉS DE LA GRAND'PLACE. — En raison des fêtes organisées pour la pose de la première pierre du nouvel Hôpital, les marchands installés sur les différents marchés de la Grande-Place devront quitter ces marchés le dimanche 31 mai, à onze heures du matin et le matériel des boutiques devra être enlevé pour midi.

EXPLOITS DE CAMBRIOLEURS. — Un vol audacieux a été commis, pendant la nuit de mardi à mercredi, dans la cave de l'habitation occupée par M. Pierre Logié, marchand de beurre, rue de l'Ommelet, 93. Les malfaiteurs ont arraché le soupirail de la cave et fait sauter, à l'aide d'une lourde pièce de bois servant de barrière dans l'impasse Horace Vernet, une grosse traverse en fer qui obstruait le passage. Au préalable, ils avaient pris des pavés dans la ruelle du Ballon, pour s'en servir comme d'un point d'appui pour la pièce de bois faisant l'office de levier.

Les voleurs ont dérobé plusieurs plats sur lesquels se trouvaient 10 kilos de beurre.

Mercredi matin, ces plats, vides naturellement, ont été retrouvés dans la cité Rambuteau. La pièce de bois, les pavés et la grille du soupirail avaient été déposées dans la cour Jouret. Dans la cave, les cambrioleurs ont abandonné une pince-monseigneur.

Dès la première heure, la police a ouvert une enquête.

— Dans la même nuit, des malfaiteurs ont essayé de pénétrer dans la cave de l'habitation de M. Voreux, rentier, 78, rue de l'Ommelet, également en fracturant le soupirail de la cave. Mais, dérangés sans doute, ils s'en sont bornés là.

LA DRADERIE DU JEAN-CHISLAIN aura lieu, comme les autres années, le lundi de la Pentecôte. A huit heures du matin, sera donné le traditionnel bal à sabots.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans l'atelier de construction de MM. Skène et Devadée, un monteur, Florentinus Verslot, 29 ans, rue Watt, a été brûlé au pied gauche par de la fonte en fusion. Quinze jours de repos. Docteur Butruille. — Un magasinier de MM. C. et J. Pollet, fabricants, Léon Noclain, 14 ans, rue de l'Alouette, à Croix, a été blessé à la main droite par un clou. Six jours de repos. Docteur Pinquet. — A la fonderie de M. César Duyck, un mouleur, Cyrille Demolin, 33 ans, rue des Anges, s'est blessé en soulevant un chassis de fonte. Quinze jours de repos. Docteur Lepers. — Dans l'établissement de Mme veuve Gaydet et fils, teinturiers, Florimond Limboung, 54 ans, rue des Fleurs, cour Destrousseaux, s'est blessé en changeant des bobines de laine, et Auguste Scheppens, 17 ans, rue de la Mackellerie, à Croix, a eu deux doigts de la main gauche écrasés par les cylindres d'une laveuse. Une dizaine de jours de repos à chacun des blessés. Docteurs Lepers et Mariage. — A la teinturerie-apprêt de M. Brouwseys-Degeyter, un chauffeur, Auguste Perrier, 50 ans, rue Traversière, a été brûlé au bras droit pendant son travail. Trois semaines de repos. Docteur Lebbe. — A la brasserie de l'Union de Roubaix-Tourcoing, un garçon brasseur, Henri Stémant, 43 ans, rue d'Iéna, a été blessé à la cuisse droite par la chute d'une rondelle. Vingt jours de repos. Docteur Delattre. — Une bobineuse de M. Prouvost-Crépel, fabricant, Hermance Codron, 22 ans, rue du Moulin, s'est blessée aux reins en soulevant un panier. Huit jours de repos. Docteur Lepilat. — Le contremaître du tissage de M. Henri Prouvost, fabricant, Jules Dumortier, 44 ans, demeurant carrière Dupire, à Croix, s'est blessé au pied gauche en descendant d'un métier. Huit jours de repos. Docteur Picquet. — A la filature de M. Charles Pollet, un contremaître, Emile Bernard, 41 ans, rue Leverrier, a eu le pied droit comprimé par un métier renvideur. Trois semaines de repos. Docteur Lebbe. — A la teinturerie de M. Joseph Ernoult, un teinturier, Charles Dewasmes, 70 ans, rue Rocroy, a été brûlé au pied gauche par de l'eau bouillante. Trois semaines de repos. Docteur Isbecque.

LES COURS PUBLICS A L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS. — Jeudi 28 mai, à sept heures trois quarts, au grand-amphithéâtre, conférence publique d'électricité industrielle. Cette conférence comportera la révision des matières développées pendant l'année par M. le Professeur Béghin. Le texte des dernières conférences sera remis aux auditeurs présents.

ENTERREMENTS DU JEUDI 28 MAI. — Mme Louis Lacroix, née Lucie Debet, 9 heures, église de Wasquehal. — Mme Georges Desoutter, née Palmyre Samain, 9 heures, église Sainte-Elisabeth.

OBIT DU MÊME JOUR. — M. Henri Carré, 10 h., église Saint-Martin.

Pianos de tous facteurs Vente de confiance, MARCELLI, 8, rue du Bois. 9267

CROIX

A PROPOS DU VOL D'UNE BICYCLETTE. — *Une mise en liberté.* — Une arrestation avait été opérée il y a douze jours à Roubaix, celle de M. Louis Seine, à la suite du vol d'une bicyclette au préjudice de M. Dupuis, représentant en charbons. Celui-ci croyant reconnaître dans la personne de M. Seine, l'individu qui lui avait dérobé son vélo, avenue des Marronniers, à Croix, l'avait fait arrêter par la police. L'instruction a démontré l'innocence de M. Louis Seine, qui a été remis en liberté.

WASQUEHAL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Charles Tanghe, 48 ans, manœuvrier chez MM. Eycken et Leroy, demeurant rue de la Brasserie, s'est blessé aux reins en déchargeant des sacs. Huit jours de repos.

LANNOY

ASCQ

LE MARIAGE de M. Jean Prouvost, ouvrier d'art, à Roubaix, avec Mlle Marthe Droulers, fille de M. Louis Droulers, distillateur à Ascq, a été célébré, mercredi matin, en l'église d'Ascq. En raison des deuils qui ont éprouvé tout récemment les deux familles, la cérémonie s'est passée dans l'intimité. Les témoins étaient : pour le marié : MM. Georges Prouvost, fabricant à Croix, et Charles Prouvost, fabricant à Mouvaux, ses frères ; pour la mariée : MM. Paul Droulers, industriel à Wizernes, et Raymond Dhallluin, distillateur à Roubaix, ses oncles.

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES se rendra à la Mairie, le 4 juin, à huit heures du matin, pour opérer le travail des mutations de 1904.

HEM

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier charpentier, Louis Tricoit, 33 ans, domicilié à Ascq, travaillant pour le compte de M. Louis Constant, entrepreneur, s'est contusionné la hanche, en déchargeant du bois d'une voiture. Dix jours de repos. — Dans l'établissement de MM. A. Parent fils et Ph. Desurmont, un tisserand, Gaston Itsweire, 21 ans, demeurant au Petit-Lannoy, s'est fait une plaie contuse à l'annulaire pendant son travail. Vingt jours de repos. — A l'usine de MM. Mulaton frères, un chauffeur, René Thieffry, 27 ans, demeurant à Forest, s'est contusionné les reins en changeant les feux. Six jours de repos.

CYSOING

BOURGHELLES

INCENDIE D'UNE FERME. — La nuit dernière, un incendie a détruit la petite ferme appartenant à M. Herbé Louis et à sa sœur Hortense. C'est vers deux heures et demie du matin que l'on aperçut les flammes. En un clin d'œil, tout le bâtiment fut en feu. On parvint à sauver les vaches et les chevaux. Des sapeurs-pompiers ont fait preuve en cette circonstance d'un grand dévouement. Tandis que ceux-ci cherchaient, au moyen de la pompe, à faire la part du feu et à préserver une maison voisine couverte en paille, d'autres personnes dévouées, montées sur la plate-forme du préau de l'école des garçons, parvinrent en jetant l'eau par seaux, à préserver les bâtiments scolaires et la mairie.

Les pertes sont évaluées à 8,000 francs. Il n'y a malheureusement pas d'assurance. Les causes du sinistre sont inconnues.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX Maison fondée en 1835

A ROUBAIX, Grande-Rue, 71

A TOURCOING, rue Carnot, 5

Spécialité d'AFFICHES, Prospectus à bon marché. Programmes, Invitations, Convocations.

MAISON MUSICALE

G. COUSART, élève de Pleyel

8, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX

Pianos de tous facteurs, de style et ordinaire. Casiers et pupitres de luxe et fantaisie. Violons, mandolines, guitares, instruments cuivre et bois, machines parlantes et chantantes. Abonnement littéraire et musical. Maison de confiance.

LOCATION — ACCORDS — REPARATIONS 29275

WATTRELOS

LES CONSCRITS du canton Est passeront le conseil de revision ce matin à huit heures et demie, à Roubaix. Ceux du canton Nord le passeront demain, vendredi, à la même heure.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la brasserie « Union Roubaix-Wattrelos », Henri Descamps, demeurant rue de Leers, maisons Beuscart, est tombé de son camion sous les pieds des chevaux et s'est fait une contusion à l'estomac. Docteur Dupre. Dix jours de repos. — Un ouvrier de l'usine de raccords Lecat, Boutry et Cie, Henri Debrauwère, demeurant rue des Fleurs, à Wattrelos, s'est écrasé le pouce gauche avec un marteau. Docteur Picquet. Six jours de repos. — Un conducteur-mécanicien de la filature Leclercq-Dupire, Louis Boisson, 3, rue Montgaillier, à Roubaix, a été projeté contre un bâti en graissant une bielle qui l'a atteint. Il s'est fait une forte contusion à l'épaule. Docteur Leplat. Quinze jours de repos. — Un homme de peine de l'usine Léon Allart et Cie, Henri Struyve, demeurant rue Faidherbe, à Wattrelos, a fait un effort en soulevant une balle de laine. Il en est résulté une déchirure musculaire dans la région de l'omoplate droite. Huit jours de repos.

LA FRAUDE. — Les préposés Tréhout et Collette, de la Martinoire, ont arrêté J.-B. Demuyère, 22 ans, commissionnaire, demeurant à Lille, rue des Rogations, 53, qui était porteur d'un kilog de tabac en poudre, valeur 12 fr. 50.

TOURCOING

LE PASSAGE INFÉRIEUR DE LA TOSSEE. — Nos lecteurs savent que l'Administration municipale s'était émue des nombreux accidents survenus à la Tossée, passage très fréquenté, et que le Conseil municipal avait voté la création d'un passage inférieur. Le passage à niveau était en effet, un danger permanent pour les piétons comme pour les voitures. Aussi tout le monde a applaudi à la décision prise par la municipalité.

Nous avons déjà dit quelques mots du projet, nous voulons aujourd'hui donner, un aperçu des travaux exécutés et de ceux qui restent à faire. A partir de la rue des Carliers, la rue de la Tossée a été creusée par le milieu et en pente douce de façon à laisser de chaque côté une chaussée formant rampe et menant à droite vers la rue Magenta. L'abaissement de la chaussée par rapport au niveau des voies n'est encore que de quatre mètres alors qu'il doit être de six. De chaque côté de la voie, les travaux sont exécutés en même temps, de telle sorte que les voies ne sont plus soutenues que par un remblai strictement nécessaire. Dans quelques jours, le niveau sera suffisamment abaissé pour permettre à la compagnie du Chemin de fer du Nord d'établir successivement les divers tabliers du pont. Un passage avait été ménagé à proximité des travaux, mais il était peu praticable et même dangereux, c'est pourquoi la compagnie a établi un nouveau passage qui s'ouvrira rue des Carliers, en face du numéro 86. Il y a quelques marches à monter ; les piétons iront alors rejoindre la rue St-Eloi qui mène directement à la rue de Roubaix.

Tel est l'état actuel des travaux. Le plus grand travail à exécuter, sera la déviation de l'aqueduc collecteur, dont la nouvelle construction sera très longue et très difficile par suite des mauvais terrains qu'il faudra traverser à une profondeur qui atteindra parfois six mètres.

LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS ELECTRIQUES de Lille vient d'apporter une modification dans le fonctionnement du service de Tourcoing-les-Francs à Mouvaux, la Madeleine et Lille. Les arrêts qui étaient aux Francs et à la Madeleine de 7 et 8 minutes sont réduits à 3 et 4 minutes. Le trajet qui se faisait en une heure trois quarts, s'accomplit actuellement en une heure et demie.

Les croisements qui s'effectuaient à l'église Saint-François et à « La Belle Vue », à Mouvaux, se font maintenant : A la Brasserie Lemaire et à la « Chapelle », tous deux sur le territoire de Mouvaux.

LA GRÈVE DE L'ÉTABLISSEMENT LORTHIOIS-LEURENT. — Mercredi à midi des grévistes, au nombre d'une centaine environ, se sont réunis devant l'usine attendant la sortie du directeur et d'un employé qu'ils ont accompagnés jusqu'à leurs domiciles en chantant une chanson violente composée par Victor Capart. Le quartier a été mis en émoi par cette manifestation bruyante, mais il ne s'est produit aucun incident sérieux.

UN VOL DE LINGE a été commis dans la nuit de mardi à mercredi, au préjudice de M. Debrabant, employé d'octroi, demeurant rue du Rhin. Un malfaiteur s'est introduit dans son jardin et lui a enlevé deux draps et un essuie-mains. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la boulangerie « La Mutualité », un ouvrier, Louis Lepers, 55 ans, a été blessé à l'œil d'un coup de pelle, en travaillant dans le grenier. Douze jours de repos. Docteur Fléchaux. — Chez M. G. Masuret-Lecercq, un rattacheur, Camille Debon, 35 ans, s'est contusionné au coude gauche en tombant sur le chariot d'un métier renvideur. Huit jours de repos. Docteur Leduc. — Un autre rattacheur de la même maison, Charles Burette, 16 ans ½, a eu le pouce gauche pris entre des baguettes de renvideur. Six jours de repos. Docteur Leduc.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de mercredi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Marée, 1.285 kil. ; asperges, 230 bottes ; artichauts, 400 ; pois, 70 kil. ; oseille, 16 paniers ; échalottes, 60 bottes ; cerises, 20 kil.

CONTRAVENTIONS à Jules V..., 49 ans ; Emma K..., 30 ans, pour embarras du marché après l'heure réglementaire. A Victor P..., 51 ans, pour ivresse, et à Henri D..., 36 ans, cocher, pour avoir refusé de conduire un voyageur étant en stationnement.

TROUVAILLES. — Un mandat-poste de 4 francs, expédié de Laon, a été trouvé rue de l'Hôtel-de-Ville, par M. Alphonse Lamblin, courtier, qui l'a déposé au poste de police. — M. Henri Leroy, cabaretier, rue des Anges, 10, a trouvé un petit chien blanc, taché de gris sur le dos. Le réclamer à M. Leroy. — L'agent de police Paul Deconinck a déposé au bureau central une paire de lunettes et son étui qu'il a trouvés sur la Grande-Place.

12 portraits soignés 5 francs avec prime, 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

MOUVAUX

LA GRÈVE. — L'entrevue que nous avons annoncée pour mercredi, n'a pas eu lieu. C'est aujourd'hui, jeudi, dans la matinée, que les ouvriers en grève verront M. Blondet.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

EN L'HONNEUR DU MAIRE ET DE L'ADJOINT. — Comme nous l'avons annoncé, MM. Liévin Hassebroucq, maire, et Charles Catteau, adjoint, ont reçu, dans la journée de mardi, les félicitations des vieillards de l'Hospice. MM. les fonctionnaires ont chaleureusement été reçus par le Maire, et M. Charles Catteau a été félicité par ses ouvriers. Nous reproduisons le discours qui a été prononcé par M. Séraphin Lecluse, directeur de l'usine :

« Au nom des employés et ouvriers de votre établissement, je viens vous présenter nos plus chaleureuses féli-

---

FEUILLETON DU 29 MAI 1903 — N° 5

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

III. — (SUITE)

» La proposition qu'il m'adressait me parut la preuve indéniable de la grandeur de son amour. — L'accompagner, c'était prendre place dans sa vie de façon décisive. — Je n'hésitai même pas et je quittai joyeuse la maison paternelle, sans penser que mon départ pourrait tuer ma pauvre mère, sans penser que je sacrifiais ma conscience.

» Ah ! tout ce que, depuis lors, j'ai souffert, je le méritais ! — Je n'ai pas le droit de me plaindre !

» Nous partîmes...

» Cela dura ainsi pendant près d'une année... — Nous arrivions à la fin de 1885, — j'avais vingt ans et demi...

» Il me jura qu'un jour je deviendrais sa femme...

» J'ajoutai foi à ses mensonges comme j'ajoutais foi à son amour, et, pendant un certain temps, je vécus dans un rêve.

» Le réveil était proche...

» Quelques mois plus tard, Gabriel arriva le visage bouleversé.

» Saisie d'épouvante, je l'interrogeai, — il se déroba d'abord à mes questions, mais enfin je lui arrachai cette phrase :

» — Je viens de recevoir l'ordre de partir demain pour rejoindre l'escadre de l'Extrême-Orient.

» Ce fut un coup de foudre.

» Je ne pouvais songer à le suivre, il m'en fit facilement comprendre la raison.

» Un véritable affolement s'empara de moi. — Un pressentiment sombre me disait que j'étais perdue, et ce pressentiment ne me trompait pas...

» Gabriel partit, en me jurant de nouveau un éternel amour, en me laissant une somme d'argent suffisante pour assurer ma vie pendant deux ou trois mois, en me promettant de m'écrire souvent, et en ajoutant que je devais ne m'inquiéter de rien et qu'il s'arrangerait pour me faire tenir tout ce qui me serait nécessaire.

» Il mentait.

» Ce départ imprévu, précipité, faisant naître en moi toutes les angoisses, toutes les terreurs, me porta un tel coup que le lendemain je dus m'aliter, je devins mère.

» Mon état parut si grave au médecin appelé par les soins du propriétaire de la maison où je logeais qu'il me fit porter à l'hôpital à demi-morte, sans connaissance, et confia mon enfant à une nourrice.

» Ma convalescence fut longue.

» Je passai trois mois à l'hospice, attendant toujours, espérant toujours des nouvelles de Gabriel.

» Rien n'arriva.

» Quand je sortis de la maison de charité, dépourvue de tout, on me rendit ma fille sans s'inquiéter de savoir si j'avais des ressources pour la nourrir, pour la faire vivre...

» Je me rendis au logement que j'occupais avant ma maladie, croyant que j'y trouverais un asile, et peut-être des nouvelles de Gabriel...

» L'asile n'existait plus pour moi. — Le logement était loué, et rien n'était arrivé pendant mon absence.

» Je réclamai les vêtements laissés par moi, et une somme d'argent, — tout ce que m'avait remis Gabriel, — restée dans le secrétaire de la chambre à coucher.

» On me rendit les vêtements. — Quant à l'argent, soit qu'il eût été volé au moment de mon transport à l'hôpital, soit que les propriétaires fussent de mauvaise foi, ou prétendît n'avoir rien trouvé.

» J'étais sur le pavé, sans un sou.

» Une marchande à la toilette m'acheta, — Dieu sait pour quelle misérable somme ! — une partie des robes et du linge qui venaient de m'être rendus, et pendant quelques jours je vécus. Mais ces humbles ressources furent bien vite épuisées et je me trouvai de nouveau dénuée de tout.

» N'ayant plus d'espoir qu'en Dieu j'entrai dans une église afin de le prier d'avoir pitié de la pauvre petite Marthe et de sa mère...

» Malgré mon indignité, Dieu ne repousse point ma prière.

» Un vieux prêtre, devinant mes angoisses et mes douleurs, me fit l'aumône et me conduisit dans une maison pieuse où l'on me recueillit pendant une semaine.

» J'y repris un peu de force et de courage et je dis à la supérieure que je désirais travailler pour élever mon enfant.

» Deux jours après, en possession d'une trentaine de francs dus à la charité du vieux prêtre et de cette sainte femme, je pus louer une modeste chambre et chercher du travail.

» J'en trouvai chez une modiste à qui l'on m'avait recommandée, mais c'est à peine si ce travail était rétribué ; — il fallait accepter cependant sous peine de mourir de faim. — C'était à bien peu de chose près la misère noire, et pendant deux longues années je restai à Toulon, épuisant mes forces, m'obstinant à espérer contre toute espérance et à attendre le retour du père de ma fille... C'était insensé, mais que voulez-vous, monsieur le docteur, c'est si dur de croire à l'abandon lâche et infâme, qu'on lutte contre l'évidence... — Ah ! ce que j'ai souffert ! ! — Mais, encore une fois, je le méritais...

Germaine s'arrêta, les yeux pleins de larmes qui roulaient une à une sur ses joues creuses.

IV

— N'avez-vous point songé à écrire à votre mère, ma pauvre enfant ? — demanda le docteur.

— Si... murmura la mourante.

— Elle ne vous a point répondu ?

— La lettre m'est revenue avec cette mention : *inconnue.*

— Où l'aviez-vous adressée ?

—